

# Les civils de Gaza sont “sacrifiés par les deux camps”

■ Israël a donné 24 heures aux Gazaouis pour évacuer le nord du territoire.

La situation devient explosive en Cisjordanie occupée où des rassemblements de soutien à Gaza ont donné lieu à de violents affrontements avec les forces de sécurité israéliennes.

**A**u cours des dernières 24 heures, les forces de Tsahal ont mené des raids locaux sur le territoire de la bande de Gaza”, pour rechercher des “terroristes” a communiqué l’armée israélienne vendredi soir.

La nuit précédente, Tsahal informait les Nations unies qu’elle appelait la totalité des habitants du nord de la bande de Gaza, soit 1,1 million de personnes, à évacuer la zone en 24 heures. Délai impraticable pour une opération de cette ampleur (lire ci-contre), annonçant implicitement une intervention imminente des troupes israéliennes au sol.

“Nous appelons à l’évacuation de tous les civils vers le sud pour leur propre sécurité et protection”, précise le communiqué. “Les terroristes du Hamas se cachent dans la ville, à l’intérieur de tunnels situés sous les maisons et à l’intérieur de bâtiments peuplés de civils innocents.” Vendredi, des drones israéliens ont survolé la bande pour y larguer des milliers de tracts ordonnant aux Gazaouis d’évacuer “immédiatement” leurs domiciles

pour se rendre au sud de la rivière Wadi Gaza. Le Hamas, de son côté, a vite exigé l’inverse, appelant les habitants à “rester résolument chez eux” et à tenir bon “face à cette guerre psychologique écœurante”.

## Les opinions publiques

“D’une certaine façon, l’annonce israélienne est logique”, commente Pascal Ausseur, directeur général de la Fondation méditerranéenne d’études stratégiques (FMES) et ancien amiral de l’armée française. “Dans sa situation, il n’y a aucune bonne solution. Soit le pays reste dans le rôle moral de l’attaqué, la victime, sans tomber dans le piège du dos à dos qui fait inévitablement de nouvelles victimes civiles, mais il envoie un signal de faiblesse à ses ennemis. Soit il riposte et casse les reins du Hamas pour montrer à tout le monde qu’il est fort, mais il prend le risque d’avoir le mauvais rôle et de fédérer contre lui jusque dans ses soutiens occidentaux.” Israël a choisi la seconde option.

Outre son injonction de quitter la zone nord, Tsahal dit avoir bom-

bardé 750 “cibles militaires” dans la nuit de jeudi à vendredi. En une semaine, les bombardements israéliens ont fait 1 799 morts (dont 583 enfants et 351 femmes) et 7 000 blessés en territoire gazaoui, selon le ministère de la Santé palestinien pour 1 300 victimes israéliennes. Ce vendredi, le Hamas s’est empressé d’ajouter que treize otages israéliens ou internationaux faisaient également partie des victimes de Gaza et avaient donc été tués par les leurs.

“Un effroyable jeu cynique est en train de se jouer des deux côtés”, ajoute Pascal Ausseur. “Chacun prend son opinion publique à témoin, les civils sont sacrifiés par les deux camps. Le Hamas n’a aucune envie de faire évacuer la population civile dont il se sert comme bouclier humain pour assurer sa survie.”

## Morts en Cisjordanie occupée

Le monde entier a appelé les deux parties à protéger la population civile, en vain. Selon un haut fonctionnaire américain, les États-Unis négocieraient la mise en place d’un corridor humanitaire avec Israël et l’Égypte, via le point de passage de Rafah. Le porte-parole de Tsahal lui-même a reconnu que l’évacuation des civils ne prendrait pas 24 h, et que “beaucoup d’efforts” étaient faits pour leur donner davantage de temps. Attaquer vendredi soir ou ce samedi matin reviendrait à mener l’offensive en plein Shabbat, ce qui serait inédit. Israël pourrait envisager de prolonger de facto son ultimatum en planifiant une intervention au sol samedi soir.

L’État hébreu fait par ailleurs face à d’autres enjeux sécuritaires majeurs. La situation devient explosive en Cisjordanie occupée où des rassemblements de soutien à Gaza ont donné lieu à des affrontements avec les forces de sécurité israéliennes, faisant neuf victimes côté palestinien. Cette semaine, cinq d’entre eux avaient perdu la vie suite des attaques menées par des colons. Au Sud-Liban, le Hezbollah s’est dit “prêt à se battre”. “Nous sommes préparés et nous interviendrons le moment venu”, a précisé son secrétaire général adjoint, cheikh Naim Qassem, alors que des bombardements continuaient à toucher le nord d’Israël où une explosion a “légèrement endommagé” la barrière séparant l’État hébreu du Sud-Liban.

Valentin Dauchot



Les civils évacuaient par milliers vendredi soir.

# “Le combat urbain favorise le plus faible”

Entretien Valentin Dauchot

Rien ne dit qu'une intervention terrestre israélienne permettrait de récupérer, en vie, la centaine d'otages israéliens présumés retenus à Gaza. Aucune information fiable n'a circulé concernant leur état de santé ou leurs lieux de localisation. Mais continuer à bombarder lourdement la zone signerait de toute façon leur arrêt de mort. Analyse avec Pascal Ausseur, Directeur général de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES) et ancien amiral de l'armée française.

**L'armée est-elle contrainte d'intervenir au sol ?**

La réponse israélienne poursuit deux objectifs essentiels : envoyer un message à ses ennemis et s'adresser à sa population. Le traumatisme israélien est énorme, tout comme la pression exercée sur le gouvernement Netanyahu

pour qu'il réagisse avec force. Nous sommes dans une situation très émotionnelle, il y a un sentiment de vengeance au sein de la population, dont le Premier ministre est contraint de tenir compte.

**Comment aborder cette intervention terrestre ?**

C'est extrêmement compliqué, en particulier si la population n'a pas évacué. Un combat urbain dans un environnement aussi dense, aussi hostile et aussi préparé militairement, c'est un cauchemar. Le moindre recoin, le moindre balcon, la moindre trappe d'égout peut servir à une embuscade. Dans un théâtre militaire comme celui-là, le rapport de force entre l'armée israélienne et le Hamas disparaît. La supériorité militaire de Tsahal est annihilée par le fait qu'Israël ne peut pas déployer ses forces comme il l'entend. Le combat urbain favorise donc le plus faible. Une évacuation, ne serait-ce que de 80% de la population, permettrait à

*“Le moindre recoin, le moindre balcon, la moindre trappe d'égout peut servir à une embuscade.”*

**Pascal Ausseur**

Directeur général de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES)

l'armée israélienne de se dire “toute personne que je rencontre est hostile” et de se donner une certaine marge de manœuvre.

**Tsahal aurait donc peu d'intérêt à privilégier un déploiement massif ?**

Cela me semble effectivement militairement et politiquement contre-productif. Personnellement, je pense qu'ils devraient privilégier des opérations commando qui leur permettent de s'infiltrer et d'aller récupérer des otages ou frapper un groupe identifié du Hamas. Une opération du type “hit and run” pour tuer ceux qu'ils doivent tuer, récupérer ceux qu'ils doivent récupérer, et repartir.

**Israël cible-t-il réellement le Hamas ou s'agit-il d'une punition collective ?**

Je dirais qu'il y a un peu des deux. Malgré l'échec initial, Israël dispose quand même de services de renseignement ; ils savent où frapper. Le problème, c'est que l'une des forces du Hamas est précisément de se servir de boucliers humains. La meilleure assurance-vie du Hamas est que les civils restent sur place.

# “Israël doit respecter des règles concernant les civils”

Entretien Constance Frère

L'État d'Israël doit-il se conformer aux prescriptions et aux interdictions du droit international ? Dans quelles mesures ses actions violent-elles les normes du droit international ? Analyse de la situation avec François Dubuisson, professeur en droit international de l'ULB.

**Un ordre d'évacuation conforme et réalisable ?**

Israël a donné un délai de 24 heures aux habitants du nord de la bande de Gaza pour évacuer la région et se rendre au sud de la rivière Wadi Gaza. Cette mesure concerne une population estimée à un million de personnes, que le Hamas encourage à rester sur place. L'évacuation de cette population en seulement 24 heures est qualifiée de “techniquement et logistiquement impossible” par l'Onu et d'autres organisations internationales.

“La densité de la population dans le nord de la bande de Gaza rend cette évacuation particulièrement complexe. Le déplacement d'environ un million de personnes dans un délai aussi court, et sans une organisation adéquate, semble difficile à mettre en œuvre. En général, les déplacements de population sont supervisés par une puissance militaire qui organise l'évacuation”, explique François Dubuisson. “Sur le plan du droit international, il est en principe légal pour les parties en conflit armé d'avertir les civils d'une opération militaire imminente et de les conseiller de se déplacer pour éviter les bombardements. Cela s'inscrit dans le cadre du principe de précaution, qui

exige de prendre toutes les mesures pour éviter des pertes civiles, même lorsque la cible principale est d'ordre militaire”, poursuit le professeur. Cela ne dispense cependant pas Israël de ses responsabilités, car l'État ne peut pas se dédouaner en affirmant avoir averti la population. En droit international, il est inacceptable de laisser entendre que si les civils restent malgré les recommandations, c'est à leurs risques et périls. “Israël ne peut pas justifier son attaque parce qu'elle a informé la population, ni en accusant le Hamas de ne pas prendre les mesures nécessaires ou de se servir des civils comme boucliers humains”, affirme le professeur.

**L'utilisation de bombes au phosphore blanc**

Human Rights Watch a révélé, à la suite de l'analyse de vidéos authentifiées et de témoignages, que l'État d'Israël a fait usage de phosphore blanc lors de ses opérations militaires à Gaza, spécifiquement les 10 et 11 octobre derniers.

*“Israël ne peut pas justifier son attaque parce qu'elle a informé la population, ni en accusant le Hamas de ne pas prendre les mesures nécessaires ou de se servir des civils comme boucliers humains.”*

L'utilisation de ces armes, bien que très controversée, ne fait pas l'objet d'une interdiction explicite dans le droit international. “Il n'existe pas de règle formelle qui interdise spécifiquement le phosphore blanc. En fait, de nombreuses armes et techniques militaires ne sont pas explicitement interdites, en partie en raison de l'absence de consensus international, car certains États ne souhaitent pas les proscrire de manière absolue. Le droit international humanitaire et le droit des conflits armés se concentrent plutôt sur les effets inévitables de ces armes. Par conséquent, l'approche consiste à examiner les conséquences plutôt que l'identité de l'arme en question”, explique François Dubuisson.

“Il y a une interdiction explicite des armes à phosphore blanc, uniquement quand elles sont larguées par des avions, en raison de leur manque de précision et des risques élevés pour les populations civiles.”

**Le siège imposé par Israël**

L'Onu dénonce le siège total de la bande de Gaza, annoncé lundi par le ministre israélien de la Défense, qui est “interdit” par le droit international humanitaire. Cependant, François Dubuisson apporte des nuances à cette déclaration. “Il n'existe pas de règle explicite interdisant un siège dans le cadre d'un conflit armé. Ce qui importe davantage, ce sont les effets du siège sur la population civile”, explique-t-il. Il s'agira d'établir si ces effets entrent en contradiction avec le droit international, en particulier le droit de conserver et d'assurer l'accès aux besoins essentiels pour la population civile.

Si l'Onu prend position et condamne ce type de mesure, c'est parce que les conséquences d'un blocus sur la population seront rapides et néfastes. Mettre en place un siège qui affame délibérément la population est explicitement interdit, car l'utilisation de la famine comme une arme de guerre est contraire au droit international. Normalement, un blocus n'entraîne pas immédiatement la famine, mais étant donné que la bande de Gaza a été soumise à un blocus quasi total depuis 2007, la situation humanitaire de départ est déjà catastrophique, ce qui rend le siège immédiatement condamnable. En outre, il existe une obligation “pour les parties belligérantes de permettre le passage de l'aide humanitaire en faveur de la population civile”. Il est interdit de maintenir un siège absolu et d'empêcher la Croix-Rouge et d'autres organismes humanitaires d'acheminer des fournitures essentielles pour la population.